

MAIRIE D'AYDOILLES



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

LE MERCREDI 31 MAI 2023 à 20H00

dans la salle de la Mairie.

ORDRE DU JOUR

N° de délibération	Objet	Domaine	Code matière
33/2023	Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 12 Avril 2023	Institutions et vie politique	5.2
34/2023	Approbation du nouveau règlement des services périscolaire et hors périscolaire applicable à compter du 24 juillet 2023	Domaines de compétences par thèmes	8.1.3
35/2023	Tarifs pour l'accueil de loisirs sans hébergement hors périscolaire session été 2023	Finances locales	7.1.2.2
36/2023	Emplois d'animateurs pour l'accueil de loisirs sans hébergement hors périscolaire session été 2023 en contrat engagement éducatif (CEE)	Fonction publique	4.2.1
37/2023	Délibération portant création d'un emploi permanent lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 % d'un temps complet (inférieure à 17h30 par semaine ou inférieure à 10h00 par semaine pour les assistants d'enseignement artistique ou inférieure à 8h00 par semaine pour les professeurs d'enseignement artistique) (pour les communes ≥ 1000 habitants ou groupements de communes regroupant au moins 15000 habitants) (cas ou l'emploi pourrait être pourvu par un agent contractuel en application de l'article l332-8-5° du code général de la fonction publique)	Fonction publique	4.2.1
38/2023	Electrification rurale Renforcement des réseaux par mutation du poste « Route d'Epinal »	Domaines de compétences par thèmes	8.4
39/2023	Renouvellement pour l'engagement à la certification PEFC	Domaines de compétences par thèmes	8.8.4
40/2023	Nouvelle répartition du capital social de la société spl-xdemat	Autres domaines de compétences	9.1.3
Questions et informations diverses			

Le Maire d'AYDOILLES,

Stéphane CHRISMENT

4, rue de la Mairie - 88600 AYDOILLES

Tél. : 03 29 65 78 79 - Fax : 03 29 65 76 44 - Courriel : Aydoilles-vosges@wanadoo.fr

